

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
COMITÉ DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

EXTRAIT du procès-verbal de la cent soixante-dix-septième assemblée ordinaire du Comité des services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal, tenue le lundi 16 mars 2015, à 9 heures 30 minutes, à la salle Pierre J. Jeannot (D-5500) du pavillon Athanase-David, à Montréal.

Nomination de madame Ève Lamoureux à titre de membre du sous-comité de la recherche

RÉSOLUTION 2015-CSAC-1114

ATTENDU la résolution 2004-CE-10192 adoptée par la Commission des études le 17 février 2004 adoptant les modalités d'évaluation de la qualité scientifique des projets de recherche dans le cadre de la Politique no 41 des services aux collectivités;

ATTENDU que ces modalités prévoient, pour évaluer les projets de recherche, la création d'un « sous-comité formé de trois professeures, professeurs et de deux personnes représentant les groupes, choisis par et parmi les membres du Comité des services aux collectivités (CSAC) pour un mandat de deux ans avec renouvellement annuel de la moitié des membres du sous-comité, sous la présidence de la personne qui préside le CSAC, assistée d'une personne qui agira comme secrétaire »;

ATTENDU la fin du mandat de madame Ève Lamoureux à titre de représentante des membres internes au sous-comité de la recherche du Comité des services aux collectivités;

ATTENDU l'appel de candidatures fait par la présidente auprès des membres du Comité des services aux collectivités;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Lise Gervais, appuyé par madame Geneviève Pagé, que le Comité des services aux collectivités :

NOMME madame Ève Lamoureux, professeure au Département d'histoire de l'art, à titre de représentante des membres internes au sous-comité de la recherche pour un second mandat d'un an prenant effet le 1^{er} juin 2015 et se terminant le 31 mai 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME
Montréal, le 16 mars 2015

(s) Sylvie B. de Grosbois
Présidente du Comité des services aux collectivités



Le 16 mars 2015
AH/lc